



Forum Régional Aînés - Vers des initiatives *inspirantes* en *transport* et *alimentation*

Tenu en mode virtuel le 2 février 2022





Introduction

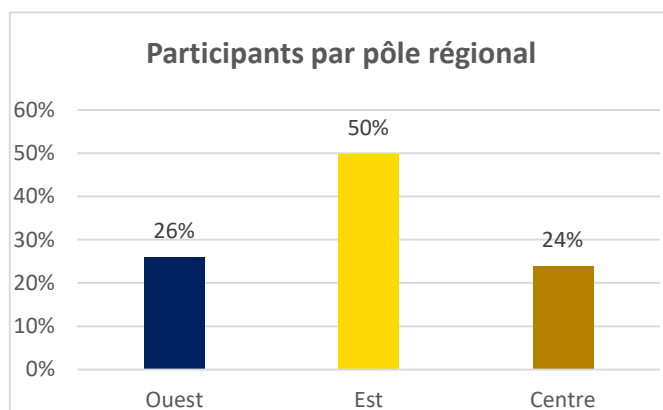
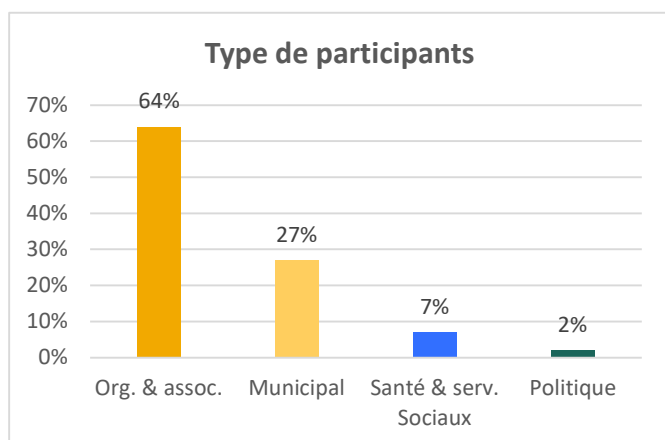
La tenue du Forum régional Aînés du 2 février s’inscrit dans une démarche amorcée en 2019 par la Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie (TRCAM) pour identifier, documenter et favoriser la concertation régionale autour des enjeux prioritaires pour les aînés.

Cela nous a conduit, en collaboration avec le Centre d’expertise collégiale en gérontologie du CEGEP de Drummondville, à l’établissement d’un Portrait de territoire sur l’accès aux services par les aînés dans leur communauté. Les résultats de cette cartographie ont été partagés lors de 3 rencontres sous-régionales en février et mars 2021. Rappelons que selon la recherche menée, l’offre alimentaire pour une centaine de villes et villages de la Montérégie est en risque effectif (aucune épicerie ou une seule). Cela a comme conséquence soit un accès moindre aux aliments en quantité et en qualité, soit à des coûts plus élevés auquel il faut ajouter les coûts de transport. En effet, on a constaté un important manque de transport collectif en dehors des grands axes et des villes plus importantes. Bien que les Centres d’Action Bénévole et taxis desservent pratiquement toutes les villes et villages, les personnes plus éloignées des centres doivent assumer des frais plus élevés. Elles ont déjà moins de services à proximité, ce qui les porte souvent à déménager pour se rapprocher des services, se coupant alors de leur milieu d’appartenance, réduisant d’autant leurs liens sociaux.

Les participants aux rencontres sous-régionales de 2021 ont souhaité se rencontrer à nouveau pour explorer les avenues de solution. C’est dans cet esprit qu’a été organisé le Forum régional Aînés sur l’Alimentation et le Transport, visant à présenter une analyse des problématiques par des experts et à partager des initiatives porteuses de solutions, dans la perspective de favoriser la circulation des informations et des idées en vue de stimuler l’amélioration de vie des aînés de la Montérégie.

En plus des participants des rencontres sous-régionales de 2021, nous avons fait parvenir par courriel une invitation aux organismes de services aux aînés, aux associations d’aînés, aux tables locales d’aînés, aux municipalités, aux MRC ainsi qu’au députés sur l’ensemble de notre grand territoire. Au total, c’est plus de 500 invitations qui ont été acheminées.

De ce nombre, 127 participants se sont inscrits, répartis comme suit :



1. ACCÈS AUX ALIMENTS DANS SA COMMUNAUTÉ

1.1. Équité en alimentation, déterminants sociaux de la santé et développement social

Par Geneviève Chénier, Direction Santé Publique Montérégie

Définitions : La sécurité alimentaire est un concept populationnel qui concerne l'accès à des aliments sains et en quantité suffisante pour pouvoir soutenir un mode de vie actif. L'insécurité alimentaire est le manque d'accès individuelle aux aliments, principalement pour des raisons économiques. Elle peut être transitoire, saisonnière et chronique; elle a des effets négatifs sur la santé globale. La saine alimentation suppose l'accès économique à une diversité d'aliments permettant de répondre aux besoins nutritionnels de la personne. La notion de désert alimentaire décrit un secteur géographique présentant de la défavorisation sociale et matérielle et un accès limité aux aliments sains.

Données : Selon l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes de 2017-18 : La Montérégie présente un taux global d'insécurité alimentaire sous la moyenne du Québec. Toutefois cette insécurité alimentaire créer une pression sur un ensemble de services et est en croissance légère. Les femmes sont les plus affectées à cause de revenus moindres. Les mesures de sécurité du revenu de vieillesse auraient un effet bénéfique de stabilisation du revenu. Durant la pandémie, les aînés ont été mieux protégés car leurs revenus sont demeurés stables, toutefois ils ont été soumis à des contraintes plus sévères et à plus d'isolement social. 45% de la population du Québec a peu d'accès aux fruits et légumes.

En Montérégie, on estime que 1,4% de la population est en situation d'insécurité alimentaire grave et 5,1% en insécurité alimentaire modérée. 6% des personnes vivant en milieu urbain seraient dans des zones considérées comme des déserts alimentaires.

Perspectives d'action: Ne pas agir sur l'insécurité alimentaire a des conséquences sur la santé des gens ainsi que sur le coût des soins et des services.

Pour augmenter la sécurité alimentaire, il faut diminuer les barrières 1-physiques-géographiques : donner accès à distance de marche en milieu urbain et à moins de 16 km en milieu rural 2- économiques : agir sur les coûts et sur le revenu 3- culturelles 4- de littératie alimentaire.

Différents types d'intervention :

- Augmenter la disponibilité : exemples : boîtes maraîchères, centre alimentaire communautaire
- Augmenter les connaissances et habiletés : exemples : cuisines collectives
- Augmenter l'accessibilité géographique



- Agir au plan du revenu, incluant le plaidoyer pour augmenter le revenu disponible ainsi que le développement de l'offre de logement abordable (logement dépense incompressible vs alimentation).
- Il ne faut pas négliger l'impact de l'accès aux services de proximité sur le maintien du lien social et l'autonomie
- Les projets d'économie sociale sont particulièrement porteurs.

Questions et échanges

- Effets de la pandémie sur la sécurité alimentaire: sur le terrain, on note une forte inflation en ce qui concerne les coûts de l'alimentation ce qui entraîne une augmentation de la fréquentation des banques alimentaires et autres services d'aide alimentaire; les aînés représentent toutefois une faible proportion des usagers car ils font appel à d'autres sources d'aide, « étirent » leurs ressources ou tout simplement diminuent leur alimentation. Les mesures de confinement ainsi que la crainte de contamination ont aussi réduit leur recours aux services d'aide ou d'alimentation (ex : repas partagés). Bien que les revenus des aînés aient été peu affectés par la pandémie, la hausse des coûts est quand même venue gruger leur pouvoir d'achat. De plus, des frais « covid » se sont ajoutés (ex : frais pour livraison).
- Certaines caractéristiques des aînés doivent être considérées dans l'élaboration des solutions dont les difficultés physiques des aînés : ex : aliments parés ou préparés- cela favorise le maintien de l'autonomie et l'adéquation de l'offre. La question de la littératie technologique doit aussi être prise en compte (exemple : commande téléphonique vs commande en ligne).
- Plusieurs questions portent sur la disponibilité de données : déserts alimentaires, cartographie de l'accès aux aliments, des revenus, des zones de pauvreté. La DSP a des données concernant les indicateurs de développement social et les milieux municipaux (MAPAQ) ont d'autres types de données; la facilité d'accès à ces banques de données pour les organismes du milieu pourrait aider à ajuster les projets aux besoins.

1.2. DES INITIATIVES INSPIRANTES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX ALIMENTS

1.2.1. **MOISSON SUD-OUEST** – Stéphane Spizak, Directeur général

Mission de l'organisme :

Moisson Sud-Ouest est une banque alimentaire qui dessert 3 MRC : Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges et au Haut-Saint-Laurent. Elle assure le lien entre les fournisseurs et 82 organismes communautaires qui aident les personnes en situation d'insécurité alimentaire. De plus, elle vise à favoriser





la réinsertion sociale par le travail et à réduire l'isolement notamment des aînés en offrant un lieu de participation sociale par le biais de l'implication bénévole (ex : magasin communautaire, brocante).

Moisson Sud-Ouest est membre du réseau des Banques alimentaires du Québec qui regroupe 32 organismes régionaux avec une mission similaire.

Financement :

Subventions; dons; auto financement (brocante).

Activités :

La Banque alimentaire récupère les denrées alimentaires d'un réseau de fournisseurs, agit comme centre de tri et de redistribution aux organismes qui font du dépannage alimentaire ou autres mesures visant à diminuer l'insécurité alimentaire.

Exemples d'organismes avec lesquels MSO collabore : popottes roulantes, organismes faisant du conditionnement d'aliments pour conservation plus longue, frigos communautaires ou libre-service, etc. La fourniture de denrées permet aux organismes de réduire leurs achats et donc d'offrir plus de services. Un système de commande informatisée facilite la planification et la coordination.

Moisson Sud-Ouest opère un magasin communautaire de type brocante pour générer des revenus visant l'autosuffisance à long terme. Il est à noter que la brocante favorise aussi l'implication de bénévoles aînés.

Identifiée comme organisme ressource, Moisson Sud-Ouest agit aussi comme centre d'accueil et de références vers d'autres services, l'aide alimentaire étant souvent la demande explicite couvrant un ensemble d'autres besoins.

Impact de la pandémie :

28% d'augmentation de demandes (hausse des prix du panier de base; hausse des demandes de la part des travailleurs à faible revenu; pour les populations vulnérables, on coupe d'abord dans l'alimentation quand les revenus manquent pour les autres besoins de base.

Développement :

Le besoin principal est d'avoir une capacité d'entreposage plus grande. L'amélioration du système de livraison aux organismes est aussi souhaitée. L'ouverture de bureaux satellites sur le territoire est une piste envisagée de même que le développement de nouvelles formes de collaboration avec des organismes existants.





1.2.2. **LES COMPLICES ALIMENTAIRES** – Nathalie Collin, Chargée de projet

[Vidéo](#)

Mission :

Les Complices Alimentaires sont un projet d'innovation sociale ayant remporté le Prix Hippocrate Innovation en Santé Publique. Il vise à récupérer et valoriser le plein potentiel des fruits et des légumes invendus ou de surplus en réduisant le gaspillage alimentaire, contribuant aussi à augmenter l'accès aux aliments et à réduire les inégalités sociales. Il dessert 5 MRC de la Montérégie Ouest (Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry, Haut-St-Laurent, Jardins-de-Napierville, du Roussillon).

Il s'appuie sur un réseau de plus de 50 organisations dont le CISSMO, les milieux municipal, scolaire, communautaire, ainsi que privé et agricole.

Financement :

En plus de subvention de programmes gouvernementaux (ex : Fonds des infrastructures), de la fourniture de denrée par Moisson Sud-Ouest, de la collaboration du milieu agricole et marchands pour la récupération des surplus, Les Complices Alimentaires compte sur un investissement du Club des petits déjeuners pour développer le volet cafétéria scolaire. Les produits sont aussi vendus selon une « tarification sociale » i.e. qu'il existe une grille tarifaire selon les moyens (population en général vs faible revenu) et le prix payé est laissé à la bonne foi de chacun.

Activités :

Les activités des Complices incluent la récupération des produits locaux aux champs, leur transformation dans des cuisines de divers partenaires Complices qui deviennent ainsi des plateaux de travail de développement des capacités en pré-employabilité et en employabilité.

Les Complices voient aussi à la mise en marché des aliments transformés via des points de vente divers et l'implantation de congélateurs « intelligents », chez des partenaires, dans la communauté (exemple, près d'un bureau de poste), en plus de bonifier l'offre alimentaire à prix abordable dans des cafétérias scolaires.





Développement :

Les Complices Alimentaires visent à développer dix points de vente en Montérégie Ouest.

Une consultation a aussi identifié un besoin de plus petits formats pour s'adapter aux personnes seules, et aussi de fiches recettes pour certains produits.

1.2.3. **FRIGO TOUSKI** – Judith Lagotte, comité responsable implantation

Mission :

Réduire le gaspillage alimentaire et donner un meilleur accès aux aliments dans le Bas-Richelieu, en implantant des frigos communautaires dans des lieux significatifs de proximité.

Financement :

Frigo Touski a bénéficié d'une subvention pour implantation. Les organismes parrains assument l'entretien et le maintien des frigos.

Les principaux partenaires : sont les agriculteurs, Moisson Rive-Sud, le marché urbain, les citoyens, plusieurs organismes communautaires du milieu et la Table de concertation Agir pour la sécurité alimentaire dans le Bas-Richelieu qui a été à l'origine du projet en 2018.

Développement :

Comptant actuellement 4 frigos communautaires en opération, les Frigos Touski vise à en « placer » 5 autres pour mieux desservir le territoire. L'un des enjeux est le choix des lieux pour éviter la stigmatisation des usagers.

Questions et échanges

- Frigos communautaires / frigos intelligents :
 - Prévention du vandalisme? on se fie sur la bonne foi des citoyens et il n'y a pas de problème jusqu'à maintenant
 - Coûts : Frigo intelligent : 9 000\$; frigo commercial 2500\$; Touski : 800\$ décoration collective;
- Autres initiatives existantes ou à venir : épiceries communautaires : 4 en voie d'implantation : 3 Longueuil; 1 à Sorel; marché mobile en milieu rural-citoyens. Des discussions sont aussi en cours entre Agropur et les Banques alimentaires du Québec concernant la récupération de produits laitiers mais cela comporte des enjeux au plan de l'entreposage et de la salubrité.



2. ACCÈS AU TRANSPORT DANS SA COMMUNAUTÉ

Pierrette Gardner et Émilie Rousseau-Tremblay du **Projet santé cognitive** de la Direction de la Santé Publique de la Montérégie rappellent d'abord le rôle très important d'un mode de vie actif et de la participation sociale pour la promotion de la santé cognitive des personnes de 50 ans et plus. Particulièrement en milieu rural la mobilité des aînés est un enjeu pour leur accès aux services et à la participation sociale. Cet élément est d'ailleurs mentionné dans le Plan d'action de la politique Vieillir et Vivre Ensemble.

2.1. " Favoriser la participation sociale des personnes aînées : Mesures prometteuses pour favoriser la mobilité" Par Annie Gauthier et Mathieu-Joël Gervais, Conseillers scientifiques spécialisés, INSPQ font un recensement et un partage des connaissances en la matière.

La possibilité de mobilité est l'un des déterminant de la participation sociale. Son absence accroît le risque d'isolement et le manque d'interaction sociale. La recension des recherches démontre que 73% des aînés ayant une auto rapport avoir des activités sociales alors que seulement 43% en ont s'ils n'ont pas de véhicule personnel. Il s'agirait du deuxième facteur le plus important de limitation des contacts sociaux. Ce n'est pas seulement la destination (exemple : rendez-vous médicaux) qui compte, le transport en soi, le trajet, peut être significatif comme source d'interaction. La possibilité de mobilité accroît aussi la présence des personnes aînées dans l'espace public les rendant ainsi plus visibles et plus susceptibles d'être considérées comme des citoyens actifs.

Stratégies porteuses recensées pour favoriser la mobilité :

- Amélioration services existants :
- Vélo assistance électrique (rayon 25 km);
- Gratuité transport en commun pour aînés. Condition d'implantation' carte d'accès de la même couleur pour ne pas stigmatise les usagers;
- Service de navette : payant ou gratuit pour intérêts particuliers avec arrêts sur demande;
- Système organisé de co-voiturage avec application en ligne. Conditions d'implantation accès à la technologie et accompagnement,
- Le service d'accompagnement bénévole, coordonné par un organisme communautaire reconnu serait le plus adapté au besoin quand il est gratuit ou à faible coût. Une offre de services plus large que seulement pour rendez-vous médicaux est cependant nécessaire pour que cela améliore réellement la participation sociale.
- Autres mesures souhaitables :



- Maintenir aussi longtemps que possible l'autonomie à la conduite (formation);
- Accompagnement individuel ou de groupe pour la transition vers un transport autre que l'auto personnelle (connaissance de l'offre de services, du mode de fonctionnement, réassurance)

Recommandations concernant les conditions mise en œuvre des solutions :

- Il faut s'appuyer sur les données probantes et les expériences existantes.
- Un investissement financier est requis, mais le bénéfice pour les aînés en matière de participation sociale et d'accessibilité aux services est démontré.
- Une diversité de moyens est requise pour répondre à différents besoins. La promotion des différentes alternatives existantes doit être faite de façon pro-active.
- Le transport-accompagnement bénévole étant l'un des moyens les plus adaptés, l'enjeu du recrutement et de la rétention des bénévoles dédiés au transport est significatif
- L'appui politique est essentiel pour améliorer la situation à plus long terme.

Des initiatives inspirantes en matière d'accès au transport

2.1.1. • **Eva Coopérative de transport**, Dardan Isufi, Co-fondateur :

Mission : EVA est une coopérative québécoise de covoiturage qui connecte les membres passagers aux membres conducteurs via une application mobile.

Implantation : Fondée en 2017 et implantée 2019 Il y a 4 ans. Implantée à Montréal, Québec, Saguenay et Tremblant. Au début, visait surtout le transport des personnes, comme alternative à Uber. Pendant la pandémie, s'est ajouté progressivement la livraison, entre autres pour les restaurants, sans commission. Les acteurs impliqués : 50 000 membres, 4000 conducteurs, 2000 restaurants et services

Financement : Ayant bénéficié de l'appui de Desjardins à titre de coopérative, le financement d'opération est essentiellement assuré par le tarif des courses ou livraisons dont le prix prédéterminé.

2.1.2. • **Gratuité transport local**, Ville Sainte-Julie, Mario Lemay, Maire

Mission : Dans sa Politique MADA, la ville de Ste-Julie a identifié le besoin pour la gratuité des circuits locaux de transport, ce qui a été initié en 2014. C'était aussi une demande de la population en général et une orientation écoresponsable.





Les objectifs sont de briser l'isolement en permettant l'accès à des lieux d'intérêt (exemples: bibliothèque, aréna, piscine, épicerie, édifices municipaux, etc.). Cela permet le maintien de l'autonomie des aînés dans leur accès aux services, contribue à l'économie locale et augmente l'achalandage du transport collectif, réduisant ainsi l'émission des gaz à effet de serre.

Le service est assuré par des autobus à plancher bas, ce qui en facilite l'accessibilité.

Implantation : L'implantation a nécessité de refaire les circuits pour répondre aux besoins et d'assurer la promotion du nouveau service. De l'information et de la formation aux aînés ont aussi été dispensées sur le fonctionnement des circuits locaux et pour les sécuriser les aînés sur la sécurité de ce mode de transport. L'utilisation a été en hausse continue jusqu'à la pandémie et a atteint jusqu'à 325 000 passages annuellement. La reprise se fait de façon progressive au fur et à mesure du retour à la normale. Une certaine promotion sera toutefois à refaire pour rassurer les gens.

Financement et coûts d'utilisation: Mis en place par la ville de Ste-Julie, le système est maintenant sous la responsabilité d'EXO, organisme public de gestion du transport pour la Communauté métropolitaine de Montréal dont fait partie Ste-Jule. Les détenteurs de passe mensuelle qui utilisent le transport collectif pour sortir de la ville contribuent aussi au financement du service.

Développement : Suite à l'implantation du REM, bien qu'il ne desserve pas Ste-Julie, il est prévu de pouvoir accroître l'offre et fréquence des départs du transport collectif pour aller à l'extérieur de la ville.

2.1.3. • Société transport collectif Pierre De Saurel, Simon Berthiaume, DG ([STACR](#))

Mission : La MRC Pierre-de-Saurel a développé un Plan régional de transport visant une bonification de l'offre de transport dans l'ensemble de ses 12 municipalités et en particulier pour les 9 municipalités rurales de son territoire. L'éventail des services est maintenant plus complet et le transport plus accessible pour tous avec une tarification avantageuse (tarif pour chaque service mais réduction quand plus d'un service). Les services suivants sont disponibles :

- Milieu rural : les places disponibles du transport adapté sont ouvertes à la population pour les transports en direction ou en provenance de Sorel-Tracy
- Milieu urbain : lignes urbaines fixes et offre de service du taxibus doublée
- Transport régional inter-municipalités avec plus d'arrêts pour une meilleure accessibilité
- Transport interrégional (Sorel-Longueuil) : service express et correspondances.

Financement : Le MTQ fournit 42% du financement et le reste est assumé par les 12 municipalités et par les usagers.





Implantation : Le transport adapté a été implanté en 1998 et ouvert à la population générale en milieu rural à partir de 2018. L'offre de taxibus en milieu urbain a été intégrée en 2018 et le plan de transport menant à la Société de transport adapté et collectif complété en 2020. Bien qu'il y ait eu une baisse d'achalandage pendant la pandémie, la reprise progressive confirme le besoin. En plus de favoriser l'accès aux services, la meilleure offre de mobilité contribue au développement de la région.

Développement : À venir, développer le transport adapté hors territoire (exemple : vers St-Hyacinthe où une partie de la population reçoit ses services de santé).

Conclusion

Le Forum régional Aînés du 2 février 2022 a permis de réunir des acteurs de tous les milieux autour de la recherche de solutions à des enjeux concernant la possibilité pour les aînés de vieillir dans leur communauté avec les services dont ils ont besoin.

Les thèmes abordés, Accès aux aliments et Transport, font partie des services de proximité essentiels et sont interreliés. Ils ont une influence significative sur la santé et l'accès à un ensemble de services et sur la participation sociale des aînés. En faisant circuler les informations et les expériences, la TRCAM espère avoir contribué à alimenter la réflexion et la concertation sur tout le territoire de la Montérégie afin de continuer à améliorer la situation des aînés.

La TRCAM suite aux échanges et commentaires recueillis fera par la suite parvenir des avis à la ministre responsable des aînés sur les enjeux abordés, comme il est de son mandat de le faire.

Les autres enjeux identifiés dans le Portrait de territoire et dans les rencontres sous-régionales de 2021, soit l'Accès à l'Habitation et aux Services de santé feront l'objet d'un autre Forum Régional Aînés, de même que la Situation économique des aînés de la Montérégie.

